MME CLOAREC LE NABOUR - DEPUTE

Madame Monsieur,

L'année qui vient de s'écouler a encore une fois été marquée par la crise sanitaire mais aussi par le conflit armé qui touche notre continent, entrainant de surcroît une crise énergétique sans précédent et une inflation qui vous touche toutes et tous.

Cette année, à l'image des « Cafés Discut' » et du « Printemps des marchés », je vous retrouverai pour renouveler nos échanges en proximité, persuadée que les réponses les plus adaptées se construisent au plus près des quotidiens.

Si l'année 2023 porte son lot d'inquiétudes, elle porte aussi l'espoir d'une année meilleure. Depuis 2020 nous avons toujours su agir collectivement et faire preuve de résilience et de solidarité.

C'est donc avec beaucoup d'optimisme que je vous souhaite une excellente année 2023, remplie de belles histoires et de belles surprises.

« La vie n'est pas d'attendre que les orages passent,
c'est d'apprendre comment danser sous la pluie. »

Sénèque

Christine LE NABOUR
Député de la 5e circonscription d'Ille-et-Vilaine

VITRE COMMUNAUTE

2022 : une année bien active pour Vitré communauté

La Communauté d'Agglomération compte 46 communes dont la vôtre. Avec l'ensemble des élus communautaires, nous affirmons notre soutien à la vitalité de nos villes et nos villages. 2022 aura été marquée par l'élaboration de notre Projet de territoire. En tant que Présidente, j'ai souhaité que chacun soit associé à la démarche et se sente partie prenante du présent et de l'avenir de notre communauté qui compte 83 000 habitants.

Outre les élus et les membres du Conseil de développement, les habitants qui le souhaitaient ont été interrogés afin que notre projet commun corresponde vraiment à vos attentes. Agriculture, emploi, formation, logement, mobilités, santé, gestion de l'eau ou des déchets, sport, culture… Nous avons inscrit notre projet dans le cadre règlementaire et le contexte financier qui est le nôtre. Nous avons d'ailleurs adopté notre Pacte de solidarité financière et fiscale. Il régit les relations financières entre Vitré Communauté et les 46 communes. L'Agglomération soutient l'investissement et le fonctionnement des communes en fonction de critères sur lesquels nous nous sommes entendus au nom de la subsidiarité et de l'équité.

Projet de territoire, finances… Il nous restait à nous organiser pour rendre le meilleur service possible aux entreprises, aux familles et aux habitants. C'est ce qui a également été fait cette année. Notre organisation est désormais opérationnelle. 2023 verra donc la poursuite de la mise en œuvre concrète de notre projet de territoire, au bénéfice de chacune et chacun d'entre vous et en étroite collaboration avec les élus de votre commune.

Belle et heureuse année 2023. Et surtout, bonne santé !

Restant à votre écoute

Isabelle Le Callennec
Maire de Vitré, Présidente de Vitré Communauté

Le SMICTOM Sud-Est 35, qu'est-ce que c'est ?

Le SMICTOM - Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères - est le service public qui gère la compétence « collecte des déchets » pour 3 communautés de communes et d'agglomération (Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté et Pays de Châteaugiron Communauté). Son territoire s'étend sur 1500 km² et compte 67 communes pour 137 111 habitants. Le syndicat est en charge de la prévention et de la collecte des déchets ménagers recyclables et non-recyclables et gère un réseau de 12 déchèteries Une fois les déchets collectés, il les transfère au Syndicat de traitement S3T'ec.

Le SMICTOM assure 6 missions : pré-collecte, collecte, déchetteries, services aux usagers,: Sensibilisation des habitants et prévention.

Trier ses emballages : les bonnes raisons de s'y mettre !

Le tri, un geste citoyen facile et simplifié :

Depuis le 1er janvier 2023 dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le sac ou la borne de tri : emballages en métal, en carton, briques alimentaires, mais aussi TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE. Les emballages en verre et les papiers, eux, sont à déposer dans les bornes collectives dédiées.

Mais alors, quel est l'intérêt de trier ses emballages ?

- **Pour économiser des ressources naturelles :**

Le plastique, le papier, le carton, le verre et l'acier sont des matériaux fabriqués à partir de ressources naturelles telles que le pétrole, le bois, le sable, le fer... Quand vous triez vos emballages, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets.

- **Pour économiser de l'énergie :**

Recycler favorise d'importantes économies d'énergie : fabriquer à partir d'aluminium recyclé permet d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (ressource naturelle dont est issu l'aluminium).

- **Pour créer de la valeur :**

Les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau. La revente de ces matériaux à des recycleurs permet de financer 15% des dépenses de collecte et traitement des déchets. De plus, la collecte et le traitement d'1 tonne d'ordures ménagères coûtent environ 25% plus cher que pour 1 tonne d'emballages.

Plus de doutes : trier est un geste éco-vertueux, qui bénéficie à tous !

En 2024 : toujours moins d'ordures ménagères avec le tri des biodéchets.

Afin de réduire encore davantage les quantités d'ordures ménagères, une accélération du tri entrera prochainement en vigueur. La loi anti-gaspillage de février 2020, prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets (déchets de repas et de jardin). Ils composent aujourd'hui, en moyenne à 30% de nos poubelles. Ce tri « à la source » est nécessaire pour réduire les ordures ménagères, détourner les déchets organiques de l'élimination et permettre leur valorisation par un retour au sol.

Dans la continuité de ce que propose le SMICTOM depuis plusieurs années, l'offre de solutions pour le tri à la source des biodéchets sera intensifiée. Cela se traduira par un accroissement du compostage individuel et le déploiement de sites de compostage collectifs. Pour anticiper ces changements, le SMICTOM déploie depuis 2022 un accompagnement expérimental avec la Ville de Retiers intitulé « Ma commune 100% biodéchets valorisés ». En attendant ces changements, le SMICTOM propose d'ores et déjà des distributions annuelles de composteurs individuels.

Plus d'informations sur notre page Facebook : www.facebook.com/smictomsudest35

mémo tri

Tous les emballages

TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES

nouveau

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

Tous les papiers

MAGAZINES ET PROSPECTUS

JOURNAUX

COURRIERS ET ENVELOPPES

LIVRES, CAHIERS, BLOC-NOTES

Les cartonnettes et films en plastique doivent être retirés et triés avec les emballages

Les contenants en verre

BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS

Déchets ménagers

ORDURES MÉNAGÈRES

Des astuces pour un meilleur tri des dechets

- **Ne pas les emboiter les uns dans les autres** : séparés, ils sont mieux valorisés
- **Bien vidés** : inutile de les rincer
- **En vrac**

smictom SUD EST 35

CITEO

www.smictom-sudest35.fr

EAU DES PORTES DE BRETAGNE

Constitué officiellement le 1er janvier 2021, le syndicat EAU DES PORTES DE BRETAGNE est l'émanation de 6 anciennes structures dont le SYMEVAL, le Syndicat des eaux de Châteaubourg et 15 communes du Syndicat des eaux de la Forêt du Theil. Ce nouveau nom traduit une volonté d'être au plus proche de ses abonnés, en s'appuyant sur une ressource puisée localement.

2022 : une année pour se préparer pour les années a venir

- **Des suivis plus poussés de la ressource en eau et de ses consommations**

L'année 2022 a été révélatrice de certaines fragilités que nous devons résoudre. Si cette année est considérée aujourd'hui comme exceptionnelle, nous devons nous préparer à une répétition de ces années de sécheresse. Le syndicat a donc mis en place un **suivi attentif de nos barrages, de nos forages et des consommations** en eau potable et participe régulièrement au comité de gestion de la ressource en eau au niveau départemental.

C'est bien désormais à l'échelle départementale que la gestion de la ressource doit s'effectuer. **Les interconnexions entre les territoires bretilliens permettent d'optimiser notre gestion de cette ressource**

En lien avec les services de l'Etat, les débits des cours d'eau soutenus par les barrages des Hauts de Vilaine, de la Vallière et de la Cantache) ont été revus. **Une meilleure gestion de ces derniers** nous permettra de sécuriser notre approvisionnement en année sèche.

- **Sensibiliser et mobiliser les gros consommateurs**

En parallèle de ces actions, nous cherchons à inciter les consommateurs à réduire leur consommation en eau potable au travers d'un suivi quotidien de la consommation des gros consommateurs (consommation > 30 000 m³/an). Un plan d'action a été demandé et des contrôles ont été réalisés par les services de L'Etat. Nous travaillons désormais avec les industriels sur des plans à moyen et long terme afin de pérenniser dans le temps la baisse des consommations.

- **Informer et alerter les particuliers**

Si les industriels représentent une part non négligeable, il ne faut pas oublier qu'à l'échelle départementale 75% des volumes consommés le sont par des particuliers. Via les outils numériques (SMS et mails) et de nombreux articles de presse rappelant les enjeux de l'eau en Ille-et Vilaine, nous sensibilisons en direct nos abonnés.

Économiser 1 million de m3 d'eau d'ici 2030

La structuration du syndicat EAU DES PORTES DE BRETAGNE permet désormais une accélération des programmes de renouvellement de réseau. Ainsi la diminution des fuites devrait nous permettre d'économiser entre 200 000 et 400 000 m³ dans les années à venir. Toutes les actions menées ont pour objectif d'ici 2030 d'économiser 1M° de m³ par an et nous permettre de faire face au changement climatique ainsi qu'au développement de notre territoire.

Nous accompagnons les évolutions du monde agricole avec comme objectif d'améliorer la qualité de nos ressources d'eau. Pour cela précurseur sur ces sujets, nous avons dès 2021 mis en place des paiements pour services environnementaux.

Teddy REGNIER,
Président Eau des Portes de Bretagne

Usine de la Billerie

LES BREVES

Zut, Flûte, Oups…

Nous vous prions de nous excuser si quelque brève se voulant drôle ait pu être reçue comme blessante. La rédaction fera preuve d'une vigilance accrue lors de ses séances de relecture.

Rue St Méen

Après une période « test » et les retours des habitants, le changement des règles de circulation rue St Méen a été entériné définitivement : la circulation y est donc interdite sauf aux riverains.

Curage de fossés

Fin novembre, une opération de curage de fossés a été réalisé afin d'intervenir ponctuellement dans les secteurs posant des problèmes d'écoulement des eaux de ruissèlement. D'autres interventions seront programmées ultérieurement. Aussi, vous pouvez signaler à la mairie les dysfonctionnent que vous constatez et permettre ensuite d'y remédier.

Une démarche facilitée

Nouveau ! Un moteur de recherche est disponible afin de faciliter la prise de rendez-vous en mairie pour une première demande ou renouvellement d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité nationale) : rendezvouspasseport.ants.gouv.fr. Pour simplifier votre démarche, vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne via : passeport.ants.gouv.fr. **Attention**, toutes les mairies ne sont pas encore référencées dans le moteur de recherche.

Catéchèse :

L'inscription à la catéchèse pour la rentrée prochaine des enfants des écoles publiques du secteur se fera au presbytère d'Argenté du Plessis le **mardi 13 juin 2023 de 19h15 à 20h15**.

Les CLASSES 2

DON DU SANG

ALERTE ROUGE « DON DU SANG », MOBILISONS-NOUS !

Les besoins sont quotidiens. Chaque jour, du sang est nécessaire pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer… Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Vous êtes irremplaçables !

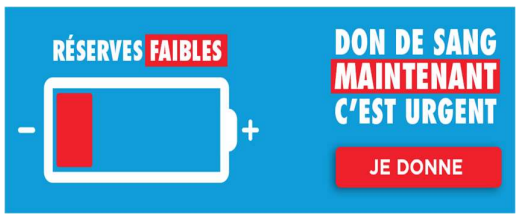

Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année. Alors ça vaut le coup, vous ne trouvez pas ?

Pour donner son sang à Argentré du Plessis (salle Plessis Sévigné) ou à La Guerche de Bretagne, renseignez-vous des prochaines dates et prenez rendez-vous via internet : https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

LA BIBLIOTHEQUE

Pour les lecteurs d'une heure, d'un jour ou les amoureux de la lecture…

Aboutissement d'un projet porté par les jeunes « Argent de poche », des employés communaux et de bénévoles, les 3 frigos à livres ont été installés et sont maintenant en libre-service.

Empruntez un livre pour une heure, une semaine ou plus, déposez un livre que vous avez déjà lu, partagez une lecture coup de cœur…. Tous les livres sont les bienvenus tant qu'ils sont en bon état (toutefois, n'y déposez pas de livres réservés à un public averti ou adulte car souvenez-vous que les frigos sont accessibles à tous). Le respect des quelques règles affichées à l'intérieur des frigos à livres assurera le bon fonctionnement de ce service dans la durée…

A la mairie

A la salle des Lavandières

Rue les linières

Le coup de cœur : les livres d'éveil

COUP D'COEUR

Parmi les dernières nouveautés, vous pouvez retrouver des imagiers pour les tous petits dont celui des couleurs : un grand format avec des pages cartonnées et une centaine de photos pour apprendre d'une manière ludique les couleurs.

Une prochaine commande de livres sera faite au printemps, vous pouvez d'ores et déjà faire part de vos suggestions d'achats aux bénévoles.

La bibliothèque recherche des bénévoles pour compléter l'équipe actuelle. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Myriam Jeby au 06.74.73.29.74, Valérie Tiriau au 06.01.18.49.24 ou vous faire connaître lors des permanences…

L'ETAT CIVIL

Après les naissances en 2022 d'Albane, Kélian et Maélan, souhaitons la bienvenue à…

Céleste BICHON (La Trocherie)	09 novembre 2022
Christopher BEASSE (rue des Linières)	16 novembre 2022
Lucie PRIOUX (La Motérière)	12 décembre 2022
Emanuel ZSIDO (Allée Sévigné)	16 décembre 2022

Nous regrettons le départ de…

Jeanne HENRY, 90 ans	06 octobre 2022
Marie-Thérèse FREMONT née ROUSSEL, 89 ans	24 octobre 2022

Publication : Mairie de Gennes Sur Seiche 35370
02 99 96 95 11 – gennes.info@gmail.com
Rédaction et mise en page : Anne-Marie, Antoine & Roland.
Illustrations : VLD.
Imprimé par l'imprimerie des Hauts de Vilaine sur papier recyclé.